



Déclaration UNSA Éducation CDEN 16 juin 2014

Madame la Directrice Académique Adjointe

Mesdames, Messieurs,

Avant d'aborder la préparation de la rentrée je voudrai revenir d'un mot sur le dossier des rythmes et sur l'imbroglie de la prérentrée.

Sur le dossier des rythmes scolaires, le décret « expérimentation » de Benoît Hamon permet ça et là de s'adapter et de répondre à des problématiques locales en trouvant des solutions jusqu'alors inenvisageables. L'UNSA-Éducation souhaite vivement que le recteur et le DASEN jouent leur rôle de régulateurs et de décideurs en étudiant les propositions avec un œil pédagogique et éducatif, excluant toute pression politique. Quant aux municipalités ayant fait appel au nouveau décret, les raisons politiques qui souvent se cachent derrière leurs arguments sont loin de servir à la réussite de nos élèves. Les collègues ne sont pas dupes et savent repérer ceux qui s'accordent avec ces idéologies loin du nécessaire changement de notre système.

L'UNSA-Éducation dénonce les formes d'instrumentalisation de la question des rythmes scolaires qui n'ont d'autre visée que politique.

Sur l'imbroglie de la prérentrée : Invoquant un problème informatique, le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé, de manière unilatérale, et alors même que le calendrier scolaire 2014/2015 était déjà arrêté, de reporter la rentrée des enseignants du 29 août au 1er septembre et par conséquent, celle des élèves du 1er au 2 septembre.

L'UNSA-Éducation condamne cette gestion calamiteuse qui donne une mauvaise image des enseignants et du Ministère et exige qu'à l'avenir les calendriers prévisionnels pluriannuels tiennent compte de tous les impondérables et ne soient pas remis en cause à la dernière minute.

Le CTSD est réuni ce jour pour examiner la préparation de la rentrée 2014 dans le 1er degré. L'UNSA-Éducation tient à souligner à nouveau la situation dégradée de la Gironde, un des départements les moins bien dotés de France dont le P/E flirte avec la barre des 5.

Malgré la dotation de 116 postes pour 2300 élèves supplémentaires le P/E prévisionnel s'affiche à nouveau à la baisse; Depuis plus de 5 ans, la Gironde voit sa hausse démographique sous évaluée et non compensée. Son retard n'a fait que s'accentuer et devenir chronique.

Il est à craindre que la scolarisation des moins de trois ans , le développement du plus de maitres que de classes et la reconstruction de la formation initiale en soit directement affecté

Pour l'UNSA-Éducation, seule une dotation spécifique à notre département, véritable plan de rattrapage, permettrait l'équité pour les élèves girondins et leurs enseignants qui, années après années, voient leurs conditions d'exercice se dégrader !

Malgré une dotation positive, pour la deuxième année consécutive, le retard est tel que les difficultés que connaît la Gironde vont continuer de s'accroître :

Les classes surchargées resteront d'actualité à la rentrée 2014.

- La situation du remplacement restera catastrophique. L'UNSA-Éducation insiste sur la nécessité de créer davantage de postes de remplaçants.
- La formation continue restera exsangue ; la formation initiale est mal engagée.
- La disparition des réseaux d'aide fera cruellement défaut aux élèves qui en ont le plus besoin.

C'est pourquoi, nous continuons avec l'intersyndicale, à exiger un plan de rattrapage de 300 postes qui manquent pour améliorer significativement les conditions de travail dans les écoles et notamment la question du remplacement.

D'autre part, nous condamnons le fait, que de nombreux personnels vont payer l'insuffisance de dotation de la Gironde *en se voyant refuser leur temps partiel sur autorisation.*

Nous rappelons que ce calcul à court terme, comme nous l'avons dit à l'audience auprès du recteur, se payera par un besoin supplémentaire de remplaçants.

En effet, face au manque de solutions en ressources humaines dans notre Ministère, beaucoup de collègues, pour raisons médicales, usure professionnelle, se paient leur allègement de service en demandant un temps partiel sur autorisation. Nous

demandons que des ineats soient accordés afin de répondre aux besoins de notre département et à une meilleure gestion humaine des ressources.

Nous demandons que les collègues à qui on refusera leur demande de temps partiel soient reçus, comme la loi vous y oblige, en entretien individuel, entretiens qui ne sont pas programmés à ce jour.

Nous attirons également à nouveau votre attention sur la mise en œuvre des 4 jours de décharge pour les directeurs d'écoles de moins de 3 classes., Nous savons combien il est difficile de concilier la classe avec souvent de multiples niveaux et la direction, c'est pourquoi à l'UNSA-Éducation, nous exigeons que les collègues puissent bénéficier de leur droit. Dans ce cadre, nous trouvons inadmissible que les nouveaux directeurs et les faisant fonction ne puissent pas bénéficier de la formation à laquelle ils ont droit.

En conclusion. Madame la Directrice adjointe, à l'UNSA-Éducation nous ne sommes pas optimistes sur la prochaine rentrée qui se profile. Nous demandons à nouveau que les enfants de Gironde aient droit aux mêmes conditions de scolarisation que les autres enfants de France

A l'heure où le ministère a signé des accords pour mettre en place des actions de prévention des risques psychosociaux - via les CHSCT, la DSDEN de la Gironde met en place une rentrée purement comptable au détriment des personnels enseignants et des élèves.

Pour l'UNSA-Éducation Gironde

Philippe Despujols

Vincent Fauvel